



# PRIVATE CARD DEMANDE AVEC CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES MEMBRES DE MEDICUSINFO ET MECARD

Rabais\* de 5 ct./l sur le carburant (essence et diesel) / Pas de frais annuels

\*Rabais Migrocard non cumulable avec d'autres rabais promotionnels (bons)

## 1. DONNÉES DU DEMANDEUR DE LA CARTE PRINCIPALE

**Veillez joindre impérativement la copie d'une pièce d'identité valable (passport, carte d'identité, livret pour étrangers) pour l'identification.**

Correspondance DE  FR  IT  Civilité Madame  Monsieur  (écrire en caractères d'imprimerie)

Prénom/nom (estampé sur la 1re ligne de chaque carte) Rue/numéro

NPA Localité Pays Domiciliation à cette adresse depuis M M A A A A

Adresse précédente (si à cette adresse depuis moins de deux ans)

Téléphone privé/professionnel Téléphone mobile

E-mail Date de naissance J J M M A A A A Nationalité

En Suisse depuis M M A A A A Permis de séjour (joindre une copie)  B  C  G  autre

## 2.1 MODE DE PAIEMENT

- Facture mensuelle avec débit direct du compte postal (DD)
- Facture mensuelle avec débit direct du compte bancaire (LSV+)
- Facture mensuelle avec bulletin de versement (eBill possible)

## 2.2 TYPE DE FACTURE

- Facture électronique (via l'outil en ligne)
- Facture papier (payant)

Numéro de membre

Vous trouverez le tableau des frais en vigueur sur [www.migrol.ch/frais](http://www.migrol.ch/frais)

## 3.1 ESTAMPAGE CARTE PRINCIPALE

Ligne 1 prénom et nom du titulaire de la carte principale (données reprises de ce formulaire)

Code NIP 4 chiffres (ou généré aléatoirement par le Migrocard Center)

Ligne 2 p.ex. la marque de la voiture (champ facultatif, 20 caractères max.)

Ligne 3 p.ex. la plaque d'immatriculation (champ facultatif, 15 caractères max.)

Vous pouvez commander d'autres cartes sur [cardcenter@migrol.ch](mailto:cardcenter@migrol.ch)

## 3.2 ESTAMPAGE CARTE SUPPLÉMENTAIRE

Ligne 1 prénom et nom du titulaire de la carte principale (données reprises de ce formulaire)

Code NIP 4 chiffres (ou généré aléatoirement par le Migrocard Center)

Ligne 2 p.ex. la marque de la voiture (champ facultatif, 20 caractères max.)

Ligne 3 p.ex. la plaque d'immatriculation (champ facultatif, 15 caractères max.)

## 4. COLLECTE DE POINTS CUMULUS

- Je souhaite collecter des points Cumulus avec la Migrol Private Card

Mon Numéro Cumulus est le suivant: 2099 - -

J'autorise l'émettrice de la carte à transmettre à Cumulus, le programme de bonus de Migros (FCM), le résumé des points crédités. Les données des transactions ne sont pas transmises. Les points Cumulus sont reportés de manière différée sur l'extrait de compte Cumulus bimestriel. Pas de points Cumulus pour l'alcool et le tabac, les cartes téléphoniques, l'E-Loading, la vignette autoroutière, les billets de loterie/Lotto/Toto, les consignes et taxes ly c. les vignettes pour les sacs-poubelle et les timbres fiscaux) et les cartes-cadeaux.

**CUMULUS** Il vous suffit d'enregistrer votre numéro Cumulus sur votre Migrol Private Card pour que ces précieux points vous soient crédités automatiquement:

Retrait de carburant	2 litres de carburant = 2 points Cumulus
Recharge de véhicule électrique	2 francs = 2 points Cumulus
Achats au shop, Car Wash, Auto Service	2 francs = 1 point Cumulus



## 5. IDENTIFICATION DE L'AYANT DROIT ÉCONOMIQUE

En tant que titulaire de la carte, je déclare que les fonds utilisés pour régler les factures de la carte principale et des éventuelles cartes supplémentaires et/ou au-delà de ce montant (veuillez cocher ce qui convient)

- m'appartiennent exclusivement  appartiennent conjointement à moi-même et à la personne suivante:  appartiennent à la/aux personne-s suivante-s:

Prénom/nom Rue/numéro

NPA Localité Pays Nationalité Date de naissance J J M M A A A A

## 6. SIGNATURE

En signant la présente demande de carte, je confirme avoir lu et compris les conditions générales de Migrol SA sur l'utilisation de la Migrocard (CG) et les avoir acceptées comme faisant partie intégrante de ma demande de carte. En tant que titulaire de la carte, je m'engage à communiquer spontanément tout changement dans les données indiquées à l'émettrice de la carte. Le fait de remplir intentionnellement le présent formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine encourue: peine privative de liberté de cinq ans au plus ou peine pécuniaire).

Date Signature légalement valable du titulaire de la carte principale

**Vous avez des questions? Dans ce cas, contactez le Migrocard Center au 0844 03 03 03**

Veillez envoyer la demande de carte complétée et signée avec une copie de la pièce d'identité: Migrocard Center, case postale 570, 8901 Urdorf ou par e-mail à [cardcenter@migrol.ch](mailto:cardcenter@migrol.ch)

Edition mai 2026

1. En sa qualité d'émettrice de la Migrolcard, la société Migrol SA, Soodstrasse 52, 8134 Adliswil, fournit les cartes aux clients conformément aux demandes acceptées, y compris les «Conditions générales de Migrol SA sur l'utilisation de la Migrolcard». La Migrolcard permet l'acquisition sans numéraire par facture mensuelle de carburants ainsi que d'autres agents énergétiques ou produits et services auprès des stations Migrol et d'autres points de vente en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein déterminés par Migrol SA. La Migrolcard ne peut pas être utilisée pour le retrait d'espèces ou l'achat d'une voiture. Chaque Migrolcard émise demeure la propriété de Migrol SA.
2. Le Migrolcard Center, case postale 570, 8901 Urdorf, est chargé de délivrer les cartes et d'établir les factures au nom et pour le compte de Migrol SA.
3. En utilisant la Migrolcard avec le code NIP correct, le client s'identifie auprès des stations Migrol et des autres points de vente en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein en tant que représentant direct de Migrol SA selon l'article 32 CO. Il reconnaît en outre l'exactitude de l'acquisition réalisée (mentionnée sur le bulletin de livraison, sans TVA, ou disponible dans l'outil en ligne) et son obligation de paiement envers Migrol SA. Cette représentation se limite exclusivement à l'acquisition sur facture mensuelle, par le biais de la Migrolcard, de carburants, d'agents énergétiques et d'autres produits et services.
4. Migrol SA perçoit des frais conformément à l'aperçu des frais en vigueur. Celui-ci peut être demandé à tout moment auprès du Migrolcard Center ou consulté sur [www.migrol.ch](http://www.migrol.ch). Migrol SA peut modifier en tout temps les frais. S'il refuse la modification des frais, le client peut résilier le contrat Migrolcard dans un délai d'un mois à compter de la notification de ladite modification. En cas de résiliation, les frais payables durant le délai de résiliation sont calculés sur la base de l'ancien tarif.
5. Chaque client reçoit une facture mensuelle environ quinze jours après la fin du mois de décompte. Si la totalité du montant facturé n'a pas été payée jusqu'à la fin du mois, le Migrolcard Center est en droit de percevoir des intérêts moratoires courant à partir de la date de facturation sur la base du solde impayé, frais compris. Des frais sont perçus pour l'établissement de la facture. Les réclamations concernant l'exactitude de la facture établie doivent être adressées au Migrolcard Center par écrit dans les 20 jours qui suivent la réception de la facture mensuelle, sans quoi cette dernière est considérée comme acceptée. Les réclamations concernant des produits ou services défectueux doivent être adressées au point de vente concerné ou au Service Center de Migrol SA (e-mail à [service-center@migrol.ch](mailto:service-center@migrol.ch), formulaire de contact sur [www.migrol.ch](http://www.migrol.ch), ou par téléphone au +41 44 495 11 11 durant les heures de bureau). Si un tel litige survient, le client n'est pas délié de son obligation de payer le montant total de la facture mensuelle concernée à Migrol SA. Le client ne peut pas prétendre à des dommages-intérêts à la suite de dérangements techniques ou d'arrêts d'exploitation rendant impossible l'utilisation de la Migrolcard ou à la suite d'un retrait de la carte. Par ailleurs, Migrol SA est en droit d'exiger et de réaliser en tout temps des garanties appropriées du client ou de céder la créance à des tiers pour recouvrement. Tous les frais de traitement de tiers occasionnés par le client sont à la charge de ce dernier.
6. La personne qui utilise la Migrolcard avec le code NIP correct est considérée comme le titulaire légitime de la carte. **En cas de vol ou de perte d'une Migrolcard, le Migrolcard Center (Migrolcard Center, case postale 570, 8901 Urdorf, téléphone 0844 03 03 03, e-mail [cardcenter@migrol.ch](mailto:cardcenter@migrol.ch)), doit être prévenu immédiatement par téléphone et la notification doit être ensuite confirmée par écrit.** Le client est responsable de garder son code NIP secret et répond de toute utilisation abusive de la carte jusqu'à la confirmation écrite de la notification de la perte de la carte. Le code NIP est envoyé au client par courrier séparé et ne doit pas être conservé avec la carte. Si la Migrolcard est enregistrée comme moyen de paiement dans une application numérique, le client est responsable de tout achat effectué avec ladite application, même sans utilisation du code NIP.
7. Les changements de nom et d'adresse ainsi que les changements de compte postal ou bancaire (lorsque le paiement de la facture mensuelle s'effectue par débit direct du compte postal ou bancaire) doivent être communiqués immédiatement au Migrolcard Center par écrit.
8. Avec MÓN COMPTE, le demandeur dispose d'un accès en ligne aux données de facturation (aperçu de compte, liste des transactions, etc.). Il peut enregistrer des utilisateurs supplémentaires pour son accès en ligne et commander des cartes de carburant ou les bloquer. Migrol se réserve le droit de modifier à tout moment l'étendue des prestations et de bloquer l'accès en ligne sans indication de motifs. Migrol décline toute responsabilité quant aux retards de notification ou de transmission des transactions. L'accès s'effectue par Internet en saisissant un nom d'utilisateur et un mot de passe. Le demandeur est tenu de traiter son mot de passe de manière strictement confidentielle et de ne pas communiquer ses accès et données à des tiers non autorisés. Cette obligation s'applique également aux utilisateurs autorisés par le demandeur. Le risque d'utilisation abusive des mots de passe est supporté par le demandeur, également si ceux-ci ont été modifiés par le demandeur ou si le demandeur a habilité d'autres utilisateurs. Toutes les modifications et commandes requises via l'accès en ligne sont acceptées et exécutées. La personne qui bénéficie d'un accès en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe corrects et qui procède ensuite à des modifications ou commandes est considérée comme un utilisateur autorisé par le demandeur à passer/exécuter des commandes.
9. Migrol SA est en droit de modifier à tout moment les «Conditions générales de Migrol SA sur l'utilisation de la Migrolcard». Les modifications ou adjonctions sont communiquées préalablement au client et considérées comme acceptées si ce dernier n'y fait pas opposition par écrit dans un délai d'un mois à compter de la notification.
10. Le Migrolcard Center est en droit de bloquer la Migrolcard à tout moment et sans en aviser le client au préalable, d'exiger la restitution de la carte et de dénoncer avec effet immédiat la relation contractuelle en cas de violation des dispositions contractuelles ou en cas d'utilisation abusive de la carte. De plus, le Migrolcard Center est en droit de percevoir des frais de rappel et de blocage pour chaque carte.
11. Le présent contrat est valable pour une durée d'une année à compter de la date d'émission de la Migrolcard et se renouvelle chaque fois automatiquement d'une année supplémentaire, sauf résiliation écrite au moins deux mois avant la fin de la validité du contrat. Les Migrolcards sur lesquelles est imprimée une date d'échéance sont valides jusqu'à la fin du mois et de l'année figurant sur la carte. Tant que la relation contractuelle se déroule normalement et que le client n'y renonce pas expressément, la Migrolcard est automatiquement remplacée par une nouvelle carte avant la date d'échéance de l'exemplaire actuel. Lorsque le contrat prend fin, la carte doit être renvoyée spontanément au Migrolcard Center.
12. Migrol se réserve expressément le droit d'effectuer des contrôles de solvabilité et de procéder à des vérifications supplémentaires en cas de soupçon d'abus ou d'irrégularités de paiement. L'utilisation de la Migrolcard implique la reconnaissance vis-à-vis de Migrol SA des présentes conditions générales. Si certaines dispositions du présent contrat viennent à être déclarées incomplètes ou caduques, les autres dispositions demeurent applicables. Les parties contractuelles s'engagent à remplacer en pareil cas les dispositions nulles par des clauses valables permettant d'atteindre le but initialement prévu. Les conditions convenues doivent être traitées de manière confidentielle par Migrol SA et le client. Les parties contractuelles s'engagent également à respecter les dispositions relatives à la protection des données.
13. Si le client utilise la Migrolcard pour acheter des prestations dans une station Migrol ou d'autres points de vente déterminés par Migrol SA en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein, il s'agit souvent d'une transaction en chaîne. Dans une transaction en chaîne, la prestation achetée par le client est facturée en nom propre et pour compte propre par toutes les parties comme si toutes les parties avaient fourni la même prestation. Toutes les prestations dans cette chaîne sont considérées comme exécutées au même moment et au même endroit. Tous les prestataires dans la chaîne assument aussi bien l'obligation de garantie que le risque de du croire vis-à-vis du bénéficiaire respectif de la prestation. A chaque achat de prestation avec une Migrolcard, le client reçoit de la station Migrol ou du point de vente un bulletin de livraison (sans mention de la TVA). Le client a uniquement droit à une facture conforme à la réglementation sur la TVA de la part de l'entreprise représentée, Migrol SA.
14. Les présentes «Conditions générales de Migrol SA sur l'utilisation de la Migrolcard» s'appliquent également à toutes les cartes supplémentaires, à toute application numérique sur laquelle la Migrolcard est enregistrée et aux acquisitions réalisées avec celles-ci. Le client ou titulaire de la carte de carburant répond de toutes les obligations qui en découlent.
15. Migrol est une entreprise du groupe Migros. Le traitement de données personnelles en relation avec Migrol est régi par la déclaration de protection des données du groupe Migros, disponible sur [privacy.migros.ch](http://privacy.migros.ch). En acceptant les CG Migrolcard, les clients acceptent aussi de recevoir des newsletters. A tout moment, les clients peuvent se désabonner des newsletters en cliquant sur le lien de désabonnement figurant dans les newsletters.
16. La version actuelle des «Conditions générales de Migrol SA sur l'utilisation de la Migrolcard» peut être consultée à tout moment sur le site Internet [www.migrol.ch](http://www.migrol.ch).
17. Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse. **Adliswil est le lieu d'exécution et le for juridique exclusif.**